

ASSEMBLEE GENERALE AMOPA 01
VENDREDI 10 MARS 2017 PREFECTURE DE L'AIN

RAPPORT MORAL



Françoise GROSBUS Présidente



Jean-Luc LAMOINE Vice-Président

Bonjour et bienvenue à tous.
(Merci de bien vouloir éteindre vos portables)

Je voudrais remercier de leur présence

M. Jean-Paul LA BATIE Président départemental de la Société des Membres de la Légion d'Honneur

M. Daniel POBEL Président de la Section de l'Ain de l'Ordre National du Mérite

et tous les adhérents et sympathisants venus assister à notre Assemblée Générale.

Je tiens à excuser

M. Arnaud COCHET, Préfet de l'Ain

M. Damien ABAD, Président du Conseil Départemental

M. Jean-François DEBAT, Maire de Bourg en Bresse, représenté par M. Gérard LORA TONET

M. Pierre PELISSON, Président de l'Association des Membres du Mérite Agricole, représenté par M. Marcel PEPIN, Vice-Président.

Madame Marilyne REMER, Inspectrice d'académie, Directrice académique des services de l'Education Nationale de l'Ain nous rejoindra pour la remise des décorations à 17h.

Je souhaite remercier M. le Préfet de nous ouvrir les salons de la préfecture pour la tenue de notre assemblée. L'Assemblée Générale statutaire se déroulera selon le programme suivant :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Les concours
- Rapport financier

Si vous le voulez bien, nous allons rendre hommage aux membres de l'AMOPA 01 qui nous ont quittés depuis l'Assemblée Générale du 28 mai 2016.

- | | |
|-------------------------|-------------------|
| - Mme Claudine JOUBERT | 5 juillet 2016 |
| - M. Henri BEGUIN | 14 août 2016 |
| - M. Julien HEUZE | 16 septembre 2016 |
| - M. Charles VOGLIMACCI | 6 octobre 2016 |
| - M. Georges MARTIN | 8 décembre 2016 |
| - M. Lucien DEBAILLEUX | 24 janvier 2017 |

(Minute de silence) Je vous remercie.

***Notre association est une activité déclarée d'intérêt général.**

Nos activités sont multiples : participation aux cérémonies officielles ou manifestations locales, conférences, visites de sites, production d'articles dans la Revue nationale, coordination avec les autres ordres de mérite, liaison avec les sections de la Région Rhône-Alpes, qui va s'étendre à l'Auvergne. (1^{ère} réunion le 7 mars 2017)

Ces actions sont lancées et soutenues par l'ensemble des membres du bureau et du comité consultatif, soit une vingtaine d'adhérents.

Le rapport d'activités qui suivra vous en donnera un aperçu plus précis.

Par notre présence et nos activités, nous faisons connaître et reconnaître notre association, ses engagements, ses valeurs : laïcité, citoyenneté et contribuons au rayonnement et au crédit de l'Ordre des Palmes Académiques.

Notre « Lettre aux adhérents » illustrée permet à tous d'être informés, de participer ou proposer de nouveaux projets.

La qualité de « sympathisant » offre aux conjoints, veufs ou veuves de membres actifs et aux amis qui adhèrent à nos buts mais n'ont pas les palmes, l'opportunité de soutenir nos actions et d'y participer.

L'année 2016 a vu une baisse de notre effectif, due en partie au nombre de décès (9 en 2016), à un certain nombre de départs hors du département pour cause de mutations, retraites... Que les nouveaux nommés et promus perçoivent l'importance de notre association et rejoignent nos rangs.

***L'AMOPA est aussi une association d'utilité publique.**

Nous offrons aux jeunes du département la possibilité de se présenter à des concours nationaux ou créés par l'AMOPA 01.

4 concours leur sont proposés :

- *Défense et Illustration de la Langue française* du CM1 à l'enseignement supérieur.
- Les 3 autres sont des créations de la Section de l'Ain :
Jeunes Talents de la Musique
Jeunes Pros de la Technique
Jeunes à Besoins Educatifs Particuliers.

Un Florilège de travaux de lauréats nationaux et départementaux des concours de langue française 2012 – 2015 permet de découvrir et de mettre à l'honneur les talents littéraires de ces jeunes auteurs du département.

Ces concours ne pourraient se dérouler sans appui. L'AMOPA remercie la Mairie de BOURG EN BRESSE pour son apport à son budget de fonctionnement et les relations amicales qu'elle entretient avec notre association. Le Crédit Agricole Centre-Est est un soutien fidèle et précieux aux concours de langue française, participant à la remise des prix et à l'édition de nos florilèges. Qu'il en soit remercié.

M. le Préfet a droit aussi à notre sincère gratitude pour son accueil lors de nos assemblées et cérémonies.

Je citerai quelques actions et projets pour 2017 :

- Une réunion des sections Auvergne – Rhône-Alpes à Vienne
- Une recherche de sponsors et mécènes, en particulier pour nos concours puisque certaines subventions n'ont pas été reconduites
- Un recrutement de nouveaux adhérents. Qu'ils trouvent dans notre association ce qu'ils cherchent et apportent leurs idées, leurs compétences, afin qu'elle reste dynamique et engagée.

En 2018 auront lieu des élections pour le renouvellement du bureau.

Anciens ou nouveaux, que tous contribuent à rendre l'AMOPA 01 bien vivante.

Je vous remercie de votre attention.

RAPPORT D'ACTIVITES



Michèle BLANC-BRUDE Secrétaire adjointe

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois.

Le 2 Février dans le Grand Salon de la Sorbonne, l'AMOPA nationale a convié ses membres à une évocation :

Les jeux entre la nature et l'art. L'AMOPA 01 était représentée par Mme Marie-Françoise BERNARD.

Le 25 Février : Edition d'un florilège de textes de lauréats départementaux et nationaux aux concours "*Défense et Illustration de la langue française*" 2012-2015.

Le 18 Mars à MEXIMIEUX : L'IHEDN Ain nous a proposé une conférence, par le Professeur Yann RICHARD, professeur émérite d'études iraniennes à la Sorbonne, ancien chercheur au CNRS, philosophe : "*L'Iran Influence de son histoire sur la géopolitique au Moyen Orient*"

Le 2 Avril a eu lieu à l'auditorium de PERONNAS le concours des Jeunes Talents de la Musique.

Le 5 Avril : Assemblée Générale SMLH à BOURG EN BRESSE.

Le 7 Avril : dans le cadre de la « journée nationale du réserviste », une démonstration pratique et des conférences autour de la prise en charge sanitaire face aux victimes d'attentat se sont déroulées à l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Le 8 Avril : Assemblée Générale de l'AMOMA à PERONNAS.

Le 9 Avril : Assemblée Générale de l'ONM à CERDON

Le 28 Avril : l'AORA nous a invités à une soirée conférence donnée par trois camarades réservistes du Service de Santé des Armées.

- *Retour d'expérience d'Afghanistan* par B. DESSERT ex Infirmier de l'Armée de l'Air
- *Présentation de l'ANOPEX Association Nationale des Participants aux Opérations Extérieures* par le Lieutenant de Réserve Jean-Noël BUATIE
- *Syndrome de Stress Post-Traumatique* par le MA (R) François DESMESMAY

Le 12 Mai : conférence d'Alain GROS et Patrick SUBREVILLE sur *Le Général DELESTRAINT* au Collège Victoire DAUBIE à BOURG EN BRESSE.

Le 21 Mai : Assemblée Générale de l'AMOPA à POITIERS. Michèle BLANC-BRUDE et Françoise GROSBUIIS étaient présentes.

Le 24 Mai : Remise des prix nationaux de Langue française à la Sorbonne : trois élèves de l'Ain ont été récompensés. Michèle BLANC-BRUDE et Françoise GROSBUIIS y ont assisté.

Le 28 Mai Assemblée Générale et remise des décorations au Lycée Edgar Quinet à BOURG EN BRESSE : 15 récipiendaires, 1 commandeur, 4 officiers et 10 chevaliers ont été honorés en présence de leur famille.

Le 24 Juin à H2M à BOURG EN BRESSE : conférence organisée par la Préparation Militaire Marine sur le thème "Les nouvelles menaces et opérations en Méditerranée"

Le 24 Juin à MEXIMIEUX : dans le cadre des conférences de l'IHEDN, le Médecin en Chef Benoit QUENTIN, Commandant le Régiment Médical de l'Armée de Terre à La Valbonne a donné une conférence sur le thème : *Bioterrorisme : capacités du Service de Santé des Armées*

Le 25 Juin : dans la cour d'honneur de la Préfecture s'est déroulée la remise de diplômes et prix aux stagiaires de la 41e promotion PMM de BOURG EN BRESSE. Plusieurs membres du bureau étaient présents et un livre a été remis par la Présidente au nom de l'AMOPA.

Le 30 Septembre : Assemblée Générale du Comité Bresse-Revermont de la SMLH

Le 5 Octobre : remise des prix des 4 concours AMOPA à la Préfecture de l'Ain.

Le 6 Octobre : l'AMOMA nous a conviés à la visite d'ORGANOM, centre de retraitement des déchets à VIRIAT.

Le 10 Octobre : une réunion des Ordres de Mérite s'est tenue le 10 Octobre. P. SUBREVILLE, président du Comité du "Souvenir Français" de BOURG EN BRESSE a présenté l'histoire et le rôle de cette association

La réunion régionale qui regroupe les sections RHÔNE-ALPES a eu lieu à VALENCE le **12 Octobre**. Annie CHEVRET, Michèle BLANC-BRUDE et Françoise GROSBUIIS étaient présentes.

Les 15 et 16 Octobre : 2e salon de la photographie amopalienne à TOULOUSE.

Le 4 Novembre à MEXIMIEUX : l'IHEDN a organisé une conférence donnée par Monsieur le Préfet Patrice MOLLE, ancien directeur de l'Administration Pénitentiaire au Ministère de la Justice sur le thème : *La faillite du milieu carcéral : mythe ou réalité*

Le 18 Novembre : Michèle BLANC-BRUDE a reçu la médaille "Art et Culture" à l'Hôtel de Ville de BOURG EN BRESSE.

Les membres de l'AMOPA sont conviés régulièrement à de très nombreuses conférences, aux thèmes variés (littérature, agriculture, armée, économie, géopolitique, etc.) organisées par les différents membres de la coordination, Elles sont annoncées par mail via l'adresse de l'AMOPA, d'où l'intérêt de bien préciser vos coordonnées.

4 concours sont organisés par la section de l'Ain :

F. GROSBUIIS vous parlera de la "Défense et Illustration de la Langue Française"

T. OLLAGNIER des "Jeunes Talents de la Musique"

M. FERRET des "Jeunes pros de la Technique"

P. LAMOINE du concours concernant les Jeunes à Besoins Educatifs Particuliers

Je vous remercie de votre attention.

LES CONCOURS

DEFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

En 2016 nous avons reçu 88 copies - 37 en expression écrite, 31 poésies et 20 nouvelles soit 34 copies de plus que l'année précédente.

Treize établissements ont participé :

4 lycées :

- La Plaine de l'Ain - AMBERIEU EN BUGEY
- Lalande, Quinet et Saint-Pierre à BOURG EN BRESSE

7 collèges :

- Saint-Joseph et Saint Pierre à BOURG EN BRESSE
- George Sand à PONT DE VEYLE
- Collège du Bugey à BELLEY
- Antoine Chintreuil à PONT DE VAUX
- Saint-Exupéry à AMBERIEU EN BUGEY
- Saint-Exupéry à BELLEGARDE SUR VALSERINE

2 écoles élémentaires :

- Saint-Louis à BOURG EN BRESSE
- "La Passerelle" à MEZERIAT



Françoise GROSBUIIS Présidente de la section 01

Le jury, composé de Michèle BLANC BRUDE, Marie-Hélène DUBOIS, Alain GROS, et Françoise GROSBUISS s'est réuni les 15 et 16 mars. Les meilleures copies ont été proposées au jury national.

Le palmarès 2016 a distingué 12 prix départementaux et 3 prix nationaux.

Au niveau départemental 6 prix ont été décernés en expression écrite.

- en CM2 **Clervie DE FOUCAULD** de l'école Saint-Louis a choisi le thème de l'année : la récréation. Elle livre des réflexions intéressantes sur les jeux mais aussi sur le comportement des élèves qu'elle a observé avec finesse.

- Une question était posée aux élèves de **6e-5e** : "Grandir... le verbe vous fait-il rêver ?"

Pierre-Valéry TOUVET en 5e au collège Saint-Pierre présente, avec une maturité étonnante, les inquiétudes mais aussi l'excitation que cette notion lui donne.

- On demandait **aux 4e-3e** la chanson, le livre, le film qu'ils aimaient par-dessus tout et les raisons de leur choix.

- Deux élèves de 4e du collège Saint-Joseph **Himelin CAYRE** et **Yohann VENET** ont choisi chacun un livre ; sous la forme d'une lettre à un ami, ils en parlent avec beaucoup d'enthousiasme, deux très belles incitations à la lecture.

- **Maximilien QUERON**, en 3e au collège de PONT DE VAUX, a choisi une chanson qu'il défend avec passion, en amoureux de la musique.

- **Mélessandre BERTILLOT** en 3e au collège Saint-Pierre met en scène une très jeune narratrice de onze mois en youpala qui nous raconte avec humour sa rencontre assez brutale avec les escaliers de la cave.

- **Priscille PERROT** en 4e au collège Saint-Joseph est la lauréate du prix Maupassant de la Jeune Nouvelle pour son récit de registre fantastique, de l'émotion et une jolie chute.

Cinq prix en Jeune Poésie ont été attribués :

- en 5e au collège Saint-Pierre, **Caroline MOREL-DUBOST** rend hommage à la ville de BOURG EN BRESSE par un poème léger, amusant, plein de fraîcheur, intitulé "Sensations bressanes", **Lisa BONNETAIN**, en 3e dans le même établissement, nous présente l'écriture de manière originale avec de jolies images dans "L'arbre", titre de sa poésie.

- en 2nde au Lycée Saint-Pierre **Apolline CAYRE** oppose l'héroïsme "pensé" au réel d'aujourd'hui, la société d'abondance en termes mordants dans "Héros du jour ?" tandis que **Théo CONTET** évoque la correspondance entre éléments et sentiments dans un poème aux vocabulaire et rythme bien choisis "Et j'erre".

Un élève de 1ère du Lycée Quinet **Etienne GARÇON** nous offre un texte d'une grande originalité, étrange et sauvage avec des jeux sur les mots, des allitérations, dans son poème "L'équipage sauvage".

Au niveau national, trois élèves ont été retenus :

- **Paul BOEGLIN**, en 6e au collège Saint-Joseph, obtient le 2e prix de poésie pour sa fable "Le guépard et le rat" avec de jolies formules à la manière de La Fontaine et une touche d'humour.

- **Clara MAKHOUL**, une 3e au collège Saint-Pierre a reçu le 1er prix de 3e en expression écrite pour "Le destin d'une violoniste", préface de son dossier autobiographique où elle retrace le cheminement de sa pensée de manière convaincante.

- **Talia DE RUGERIIS** en Terminale au Lycée de la Plaine de l'Ain reçoit le 1er prix de Terminale en poésie pour "La petite maigre", une figure d'Antigone en termes soigneusement choisis.

Ils ont été invités à la distribution solennelle des Prix du Concours "Défense et Illustration de la Langue française, le 24 mai à la Sorbonne. De plus, **Talia DE RUGERIIS** a reçu **le prix du Président de la République pour le Concours de la Jeune Poésie**, prix décerné pour la première fois dans chaque catégorie du Concours.

(Elle avait déjà eu le 1er prix national en 5e au collège Vaugelas de MEXIMIEUX, un prix départemental en 3e et en 2nde).

Nos quinze lauréats ont été récompensés lors de la remise des prix du 5 octobre à la Préfecture, recevant diplômes et beaux livres, un moment convivial très agréable.

Je tiens à remercier tous ceux qui nous ont permis de découvrir et honorer ces jeunes talents : parents, professeurs, chefs d'établissement, Inspection Académique et notre soutien fidèle, le Crédit Agricole Centre-Est.

Il est agréable de voir des jeunes s'investir dans l'écrit, sous des formes très variées, dans une recherche personnelle et originale qui s'appuie sur leurs connaissances, leurs expériences, le monde dans lequel ils vivent, avec les ressources infinies de leur imagination et de leur créativité. Ce sont eux qui nous ouvrent des horizons.

Je vous remercie de votre attention.

JEUNES TALENTS DE LA MUSIQUE

Thierry OLLAGNIER responsable de la 12^{ème} édition de ce concours se réjouit de l'excellente participation d'établissements de tout le département (18 candidats). Il remercie M. MARCON Directeur du CRD De BOURG EN BRESSE ainsi que tous ceux qui ont aidé à la préparation et à réalisation du concours à l'auditorium de Péronnas.

Le jury

Autour de Françoise CARTADE, Directrice du *Festival des musiques du monde*, et présidente de ce jury :

Guy AMAR – Professeur honoraire du CRD de BOURG EN BRESSE

Luc ECHAMPARD - Professeur au CRD de BOURG EN BRESSE

Rémi PALMIERI – Professeur d'éducation musicale au Collège Saint-Pierre de BOURG EN BRESSE

Claudine PERRET - Professeur d'éducation musicale au Collège du Revermont de BOURG EN BRESSE

Accompagnatrice au piano :

Shiho NAKASAWA Professeur au CRD de BOURG EN BRESSE

Conseiller à la disposition des membres du jury : Blaise LA ROCCA

Professeur de la chaire Musique au Lycée Quinet de BOURG EN BRESSE

Palmarès

1^{er} prix Estéban FELIX Contrebasse

2^{ème} prix Axelle PIERRE Art Lyrique

3^{ème} prix Maxine DUPONT Piano

Accessit Adrien MARION Flûte traversière



Thierry OLLAGNIER responsable du concours des Jeunes Talents de la Musique

Monsieur OLLAGNIER souligne la qualité de tous les concurrents et des lauréats, en particulier d'Estéban FELIX qui devrait poursuivre son projet musical à Boston. (Il est possible d'aider ce jeune musicien en participant financièrement à ce projet. Voir le site Internet en tapant : Estéban FELIX Contrebassiste).

On rappelle la date de la prochaine audition publique (18 candidats encore) qui aura lieu le 8 avril 2017 au Collège Yvon Morandat à SAINT-DENIS-LES-BOURG.

JEUNES PROS DE LA TECHNIQUE

Martine FERRET, **présidente du Jury**, en charge de l'organisation de ce concours qui met en valeur l'enseignement technologique et professionnel se réjouit également du nombre de candidats d'origines très différentes. Elle rappelle sa création par la section AMOPA de l'Ain en 2008, avec la participation de l'AFDET, sous l'impulsion de Jean-Luc LAMOINE et d'André QUEZEL-AMBRUNAZ, pour valoriser des réussites remarquables dans le domaine technique et professionnel, et ainsi récompenser des jeunes élèves ou apprentis méritants.

Les jeunes concernés

Les jeunes concernés sont des élèves ou des apprentis inscrits dans les établissements de la formation initiale technologique et professionnelle dans l'Ain.

Les jeunes sont proposés par leurs responsables d'établissements Chef d'établissement, Chef de Travaux, ou Professeur Principal.

Les critères de sélection sont :

- leur excellence dans les domaines technologique, professionnel et scientifique,
- leur bon niveau dans les enseignements généraux,

- leur comportement remarquable, voire exemplaire en termes de citoyenneté,
- et un savoir-être en milieu professionnel au cours de stages en entreprise.

Les candidats sont sélectionnés sur dossiers. Un jury composé de membres de l'AMOPA, de Meilleurs Ouvriers de France et de Professionnels, sélectionne les dossiers à partir de ces critères.

Le concours 2016

Réception des dossiers de candidatures jusqu'au 29 avril 2016 :

13 dossiers réceptionnés : 10 dossiers pour le niveau IV et 3 dossiers pour le niveau V

En 2016, 6 établissements ont présenté des candidatures : 3 établissements publics (Lycée Carriat BOURG EN BRESSE, Lycée Arbez-Carme BELLIGNAT et Lycée Voisin BOURG EN BRESSE) + 2 centres de formation d'apprentis (MFR de BALAN et le CECOF d'AMBERIEU EN BUGEY) et le lycée privé de VILLARS LES DOMBES.



Martine FERRET, présidente du Jury organisatrice du Concours des Jeunes Pros de la Technique

Délibération du jury le 2 juin au lycée Quinet à BOURG EN BRESSE,

Remise des prix dans les salons de la Préfecture le 5 octobre 2016.

Le jury 2016

Madame **Annie CHEVRET**, AMOPA
 Madame **Nicole DALLOZ**, AMOPA
 Madame **Françoise GALLAND**, AFDET
 Madame **Ghislaine MORANDAT**, AMOPA
 Monsieur **Michel TOURNIER**, AFDET

Les lauréats

Le jury a décerné quatre prix départementaux :

- trois lauréats du niveau IV qui préparaient un BAC PRO,
- une lauréate du niveau V qui préparait un CAP.

Ont été récompensés pour leur excellence dans les domaines généraux, techniques et professionnels, leur comportement en termes de citoyenneté et leur savoir-être en entreprise :

Niveau IV

FAVIER Alexandre Maintenance Equipement Bâtiments Lycée Carriat BOURG EN BRESSE

PLISSONNIER Elise Technicienne Expérimentation Animale LPPR VILLARS LES DOMBES

SAINTHILAIRE Thomas Technicien Outilleur Lycée Arbez Carme BELLIGNAT

Niveau V

VALENCIANO Coline CAP Cuisine MFR BALAN

La remise des prix

La remise des prix s'est effectuée le 5 octobre 2016, dans les Salons de la Préfecture de l'Ain, au cours de la cérémonie de remise des prix nationaux et départementaux de la Langue Française, des Talents de la Musique et des Jeunes à Besoins Educatifs particuliers.

Bravo à ces jeunes pour leur mérite, leur savoir et leur savoir-être. Ils sont d'ores et déjà les ambassadeurs de leur métier et au nom de l'AMOPA, je les félicite, et leur souhaite de poursuivre leur cursus pour connaître d'autres réussites dans leur vie professionnelle.

J'encourage les chefs d'établissement, susceptibles d'avoir des candidats, à proposer des dossiers pour le concours 2017 (les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au 10 avril), pour mettre à l'honneur les talents des élèves en formation dans le domaine technique et professionnel.

Remerciements à l'assemblée.

JEUNES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

Patricia LAMOINE présente ce concours qui n'en est qu'à ses débuts. Créé en 2015 par la section AMOPA de l'Ain, il permet de solliciter et d'encourager des élèves bien « cabossés » par la vie mais qui renferment des trésors d'intelligence, de volonté, de sensibilité malgré leur handicap.

En effet ces jeunes relèvent de l'enseignement adapté ou spécialisé, (ils ont un dossier MDPH ou possèdent un PPRE).

Ils sont proposés par un membre de la communauté éducative,

*** à titre individuel pour leur parcours méritant et leur talent, leur comportement remarquable voire exemplaire en termes de citoyenneté, au regard de leur âge,**

*** à titre collectif pour la réalisation d'un projet.**

On ne peut imaginer à quel point le regard bienveillant et valorisant des adultes qui les proposent, celui de tous ceux qui assistent, émus, à la remise des prix dans les salons de la Préfecture, leur sont bénéfiques. Ne sont-ils pas, pour une fois récompensés au même titre que tous les autres lauréats des concours AMOPA ?

Palmarès

Parcours talentueux individuel

Mehmet DENIZ 3^e SEGPA Collège Victoire DAUBIE BOURG EN BRESSE

Dans la poursuite d'un projet d'abri de jardin baptisé « Maison des Arts », Mehmet DENIZ s'est montré particulièrement doué dans la taille des pierres : pierres d'angle, jambages, notamment. Il a su se distinguer dans tous les aspects de la construction grâce à ses aptitudes exceptionnelles de techniques manuelles : qualité, vitesse d'exécution, auto-évaluation, motivant même, par son implication enthousiaste, tous ses camarades.

Roberty FURTADO 4^e ULIS Collège Louis Lumière OYONNAX

Roberty FURTADO s'implique dans plusieurs activités du collège : UNSS : VTT/ run and bike/ trial ; foot ; théâtre ; clip musical... Sa participation au concours BD d'Angoulême lui a valu en 5^e une médaille d'argent et il s'est placé en finale nationale du concours de la poste « Timbre sur l'égalité » en 4^e.

« Roberty est un élève moteur du dispositif par son calme, son sérieux et son humour. Il est grâce à ses efforts, l'élève du dispositif le plus inclus en classe de référence sur ses trois années de collège ».

Projet créatif collectif

12 élèves de la classe ULIS Collège Louis Lumière OYONNAX Chef de projet : Pierre MARE A.E.S.H

Le projet consiste à réaliser un court-métrage sur le thème : « D'ici et d'ailleurs ». Il a permis d'aborder des thèmes actuels tels que : Intégration – Migrants - Vivre ensemble et de s'initier à un genre cinématographique, aux divers aspects techniques depuis l'écriture jusqu'à la réalisation du film en passant par la mise en scène, le choix des décors et costumes...

Court- métrage disponible sur le site internet du collège : ce.0010035h@ac-lyon.fr.

Un beau travail d'équipe qui a reçu les félicitations des adultes et élèves du collège.



Patricia LAMOINE Responsable du concours
Jeunes à Besoins Éducatifs Particuliers

RAPPORT FINANCIER

Marie-Christine HYVERNAT, trésorière, présente le bilan financier.



Chers adhérents, Mesdames, Messieurs ...

Je vous présente le bilan de L'année 2016, qui au plan comptable, est décomposée en deux parties :

- le fonctionnement, l'Intérêt général ;
- les actions menées en faveur notamment des jeunes, l'Utilité publique.

Le fonctionnement

L'ensemble de nos recettes s'élève à **3654,29€**
Le total de nos charges de fonctionnement est d'un montant de **2070,23€**
Le **solde de fonctionnement est positif de 1584,06€**, ce solde étant reporté en activités d'Utilité Publique.

Marie-Christine HYVERNAT Trésorière

Les activités d'utilité publique (ARUP)

Au préalable, je remercie tous nos financeurs, qu'ils soient collectivités territoriales, mécènes, sponsors ou donateurs ainsi que l'AMOPA nationale et tous ceux qui nous soutiennent.

L'ensemble des recettes se montent à **1400 € + 1584,06€ = 2984,06€**

Le montant des dépenses engagées pour la réalisation des actions en faveur de la jeunesse, de la culture et de la langue française s'élève à **4296,58€**

Soit un résultat négatif de **1312,52€**

Les bénévoles qui œuvrent dans et pour notre association ont consacré cette année 805 heures pour l'intérêt général et 498 heures pour les actions reconnues d'utilité publique, soit un total de 1303 heures de bénévolat.

Trésorerie

Au 31 décembre 2016 notre compte courant Banque Populaire était **positif de 6992,16€ (8304,68€ en 2015)**

La parole aux vérificateurs aux comptes.

Les vérificateurs aux comptes : Monsieur Jean-Paul MOREL et Monsieur Gilbert DARNIOT

Ils ont examiné l'exercice 2016 de l'AMOPA de l'Ain avec la plus grande attention et ont pu vérifier l'exactitude et l'adéquation de tous les comptes et documents présentés. Ils félicitent la trésorière Marie-Christine HYVERNAT pour l'excellente tenue des pièces comptables.

En conséquence, la commission de contrôle demande à l'Assemblée générale d'accorder son quitus à la trésorière.

APPROBATION DES TROIS RAPPORTS A L'UNANIMITE

ACCUEIL DES RECIPIENDAIRES ET REMISE DES DECORATIONS



Françoise GROSBUS, Présidente et Maryline REMER Inspectrice d'Académie, DASEN

Françoise GROSBUS Présidente de l'AMOPA 01 accueille les récipiendaires et leur famille.

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Monsieur Daniel POBEL Président de la Section de l'Ain de l'Ordre National du Mérite,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis récipiendaires

Nous voici aujourd'hui, amicalement rassemblés pour honorer un certain nombre de récipiendaires issus des promotions de juillet 2016 et janvier 2017 ainsi qu'une récipiendaire nommée en janvier 2012.

Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation, mais certains, encore en activité ou indisponibles ce jour, n'ont pu nous rejoindre.

Si vous êtes ici aujourd'hui, entourés par des membres de votre famille, des collègues, des amis, c'est que vos mérites ont été reconnus et les propositions de nomination ou d'élévation de grade retenues par les différentes instances et validées par Madame la Ministre de l'Education Nationale.

Soyez fiers et heureux de cette décoration violette, signe de reconnaissance de votre travail, de vos efforts au service de l'éducation des jeunes, de la formation ou de l'administration. Qu'elle vous incite à donner davantage encore, à repousser vos limites, et à conduire ceux qui vous entourent vers le meilleur, pour le bien de la communauté éducative et de la jeunesse, avenir de notre nation.

Depuis plus de cinquante ans, notre association poursuit ses engagements. Certains d'entre vous nous ont déjà rejoints, j'invite les autres à y adhérer et participer à nos activités et projets.

Vous pouvez défendre nos valeurs, qui vous sont également chères, que vous soyez en activité ou récemment retraités en apportant vos idées, en donnant un peu de votre temps pour que nos actions en faveur des jeunes de tout le département puissent se maintenir.

En adhérant à l'AMOPA, vous rejoignez les 18500 membres de France et de l'étranger. Vous participerez à ses manifestations, à ses congrès internationaux où vous nouerez des contacts inattendus, chaleureux, sources de découvertes, d'enrichissement, de liens amicaux fort agréables. Vous rencontrerez des personnes qui partagent vos engagements dans la défense de la langue française et en faveur de la jeunesse que nous devons aider à trouver sa voie, à s'affirmer dans une période de plus en plus troublée.

Vous êtes invités à vous abonner à notre revue nationale (quatre numéros par an), alimentée par les adhérents en articles très variés : histoire, éducation, littérature, culture, sciences, économie, art... sources de réflexion et d'échanges. Quatre membres de notre équipe : Michèle BLANC-BRUDE, Marie-Hélène DUBOIS, Alain GROS et Patrick SUBREVILLE rédigent des articles et des notes de lecture sur des ouvrages d'auteurs amopaliens. C'est un exemple à suivre...

« Servir et partager » est la devise de l'AMOPA.

Apportez vos connaissances, elles seront diffusées à travers le monde pour cultiver et enrichir les autres. Aidez-nous à poursuivre nos actions, mettez vos talents au service de tous, assurez la relève et le renouvellement nécessaire. Qu'allez-vous chercher à l'AMOPA ? Que pouvez-vous lui apporter ? Vaste thème de réflexion.

Au nom de tous les membres de la section, je vous félicite pour la distinction que vous recevez aujourd'hui. Ce n'est pas une fin, c'est un nouvel engagement. Je vous souhaite un long voyage sur la route amopaliennne.

Intervention de Madame REMER, Inspectrice d'Académie DASEN.

Madame Marilyne REMER, nouvellement nommée dans l'Ain, s'adresse à son tour au public rassemblé pour cette cérémonie.

« Même si je suis à ce poste depuis peu, je crois reconnaître parmi vous certaines personnes avec lesquelles j'ai déjà travaillé. C'est un honneur et un plaisir qu'on ne refuse pas de remettre les Palmes Académiques quand on est Directrice Académique des Services de l'Education Nationale. C'est un moment fort pour distinguer des personnes qui se sont dévouées pour nos élèves, nos enfants, afin de les accompagner sur le chemin de la vie, de la citoyenneté, des apprentissages de sorte qu'ils découvrent ce qu'ils sont et puissent le devenir. Tous ceux qui sont récompensés ici ont agi dans ce domaine, ont adopté l'esprit et les valeurs de l'Education Nationale, les ont transmis, ont enrichi les jeunes qui leur ont été confiés. On pourrait croire que cela va de soi. Mais non.

Ce moment dit aussi qu'à travers les Palmes Académiques nous manifestons ce que nous sommes : une équipe, une communauté qui est là où elle se doit d'être, pour défendre les valeurs auxquelles elle croit, surtout dans ces périodes difficiles, pour donner des repères... Je veux dire aussi le plaisir que j'ai à travailler avec vous. Je suis très fière de cela. »

Remise des décorations

M. ZEGRE

M. ARDITO Laurent
M. BOUQUIER Jean-Pierre
M. CHARMEAU Jean-Yves
Mme COTTANCEAU Dominique
Mme DESGRAND Françoise
Mme FELPIN Céline
M. FLEURY Bertrand
M. GENTILI Jacques
M. GLEYZE Joël
M. JOSSERON Alain
Mme PUTHOD Anne
Mme SAIZ Odile
Mme VAGANET Fabienne

OFFICIER

CHEVALIER
CHEVALIER
CHEVALIER
CHEVALIER
CHEVALIER
CHEVALIER
CHEVALIER
CHEVALIER
CHEVALIER
CHEVALIER
CHEVALIER
CHEVALIER
CHEVALIER

La remise des décorations est suivie d'une collation qui permet aux récipiendaires et à leurs familles de découvrir la section et ses membres. Une exposition, présentée dans le hall de la Préfecture, leur montre en images, les différentes activités de l'AMOPA 01. Des contacts ou échanges chaleureux et fructueux se nouent entre tous les participants ; un grand moment d'émotion et de convivialité.

